



LES ARCHERS DONVILLAIS

Association Loi 1901 - RNA N°W501001409

Affiliations FFTA 0950059 et FFSA 50/15

Courriel : archers.donvillais@gmail.com

Site internet : lesarchersdonvillais.clubeo.com - Facebook : facebook.com/archers.donvillais



Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à un concours Loisir Jeunes et débutants Adultes

le **samedi 26 mars 2022** à la Halle des Sports de Donville-les-Bains
coordonnées GPS: **48°50'53.4"N 1°34'24.4"W** ou **48.848171, -1.573450**

Arbitre Responsable: Serge LEGER

Jeunes des catégories Poussins à Cadets - débutants Adultes à partir de Junior
réserve arc classique avec ou sans viseur

Le protocole sanitaire appliqué sera celui en vigueur le jour de la rencontre.

Les règlements sont disponibles sur le site du Comité de la Manche de Tir à l'arc:

<https://www.tiralarc50.fr/competitions/reglement-loisirs-special-jeunes-division-50-par-equipes.html>

Engagement: 5 euros

Horaires:

**FLASHER
pour noter
la date
dans votre
agenda**



Ouverture du greffe	13H00
Entraînement sur cibles (2 volées)	13H45
Début des tirs	14H00
Proclamation des résultats	Vers 17H00

Inspection du matériel après le passage au greffe

Déroulement du concours: 2 séries de 7 volées à 15 mètres (10 mètres pour les poussins).

Le niveau de l'archer est défini soit par la flèche de progression la plus haute qu'il possède, soit par le nombre de points qu'il a réalisé lors de précédentes rencontres.

Catégorie	Blason	Score de changement de niveau (2 x 7 volées) ou flèche de niveau		Score des planchers de sortie (2 x 7 volées)
		Score	Flèche	
Poussin	122 à 10 m	336 pts		
Niveau 3 (*)	122 à 15 m	336 pts	blanche	
Niveau 2	80 à 15 m	308 pts	noire	308 pts pour les Poussins
Niveau 1	60 à 15 m	280 pts	bleue	280 pts pour B et M
As	40 à 15 m	252 pts (sortie)	rouge (sortie)	252 pts pour Cadets
Adulte (**)	40 ou 60 à 15 m	322 pts (60 --> 40)		322 pts (blason 40)

(*) la catégorie niveau 3 comporte 2 classements séparés (poussins-benjamins et minimes-cadets)

(**) à la 1ère rencontre, les adultes sont en découverte (blason 60).

- Récompenses aux trois premiers de chaque niveau et aux trois meilleures équipes de Club (3 archer(e)s).
- Tenue de sport ou club souhaitée (jean interdit), **chaussures de sport obligatoires.**
- Licence avec photo, ou pièce d'identité et n° licence à présenter au greffe (voir règlements généraux § C.9).

Buvette, gâteaux, friandises sur place. Pas de sandwich.



